N°2016-CA-09

- Membres théoriques 17
- Membres en exercice 17
- Membres présents :
 - Pouvoirs : 3
 - Votants : 15
- 12

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DE LA SEINE-MARITIME

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME VOTEES

Le 29 avril 2016, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 avril 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 12 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents: Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO. MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

II. Membres avec voix consultative:

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

Mme Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir:

Mme Chantal COTTEREAU à M. André GAUTIER,

Mme Florence THIBAUDEAU RAINOT à M. Sébastien TASSERIE,

Mme Blandine LEFEBVRE à M. Luc LEMONNIER.

Étaient absents excusés :

Mme Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE, Florence THIBAUDEAU-RAINOT. MM. Philippe LEROY, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX – représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASOUIER.

Délibération affichée le ::

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le vote du compte administratif 2015 conduit à actualiser l'échéancier en crédits de paiement (CP) des Autorisations de Programme (AP) votées par le Service, au vu des montants dépensés l'an dernier. Le présent rapport expose les ajustements d'échéancier proposés, pour leur prise en compte dans le cadre d'une première décision modificative au budget 2016, objet d'un autre rapport dédié.

I - Autorisations de programme de la politique immobilière

Ces autorisations de programme appellent pour la plupart, un ajustement de l'échéancier de leurs crédits de paiement pour tenir compte de l'avancée de travaux réalisés en 2015.

La clôture de certaines d'entre elles est proposée, s'agissant des opérations ayant été soldées l'an dernier sur les plans administratif et financier.

Construction de l'état-major du groupement Ouest

Ce chantier connaît un retard de plusieurs mois du fait de la défaillance de l'entreprise en charge des menuiseries extérieures ayant amené le bureau de contrôle à émettre un avis défavorable sur les prestations réalisées. La date de réception des travaux est annoncée par le maître d'œuvre pour fin avril 2016.

Au regard de ce décalage, l'ensemble des crédits de paiement prévus en 2015 n'ont pu être décaissés. Il vous est alors proposé d'ajuster ainsi la répartition des crédits de paiement afin de coller au nouvel échéancier de l'opération :

Intitulé		Crédits de paiement				
	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	
Groupement	4 250 000,00	188 642,82	2 600 000,00	1 450 000,00	11 357,18	
Ouest	4 250 000,00	188 642,82	2 087 504,73	1 450 000,00	523 852,45	

Construction de l'état-major du groupement Est

Les études préalables à cette opération n'ont pu être réalisées dans les délais impartis compte tenu du plan de charge du Service. Toutefois, les besoins des utilisateurs ont été pris en compte et permettent d'envisager, pour les locaux médicaux, la mise en place de constructions modulaires et d'optimiser ainsi les délais de mise en œuvre. Les cahiers des charges ont donc été réécrits afin de correspondre à ce nouveau montage.

Au regard de ces éléments, il vous est proposé d'ajuster les crédits de paiement afin de suivre le nouvel échéancier de l'opération :

	Montant		t			
Intitule	global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	2018
Groupement	1 400 000,00	755 582,53	22 000,00	93 500,00	507 500,00	21 417,47
Est	1 400 000,00	755 582,53	12 192,73	93 500,00	507 500,00	31 224,74

Réhabilitation du Cis d'Elbeuf

Les travaux de réhabilitation du centre d'Elbeuf ont été réceptionnés en 2013. La liquidation de l'entreprise en charge du lot « peinture » à l'issue du chantier n'a pas permis de solder administrativement et financièrement cette opération dans de bonnes conditions et dans les délais. Les crédits de paiement inscrits en 2015 n'ont été que partiellement dépensés, le décompte général définitif de cette entreprise, ainsi que le solde du maître d'œuvre étant bloqués.

Il vous est demandé de reporter en 2016 les crédits de paiement non utilisés en 2015 afin de pouvoir solder cette opération.

		Crédits de paiement				
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016		
CIS Elbeuf	175 000,00	165 991,35	9 008,65	0,00		
CIS Elbeul	175 000,00	165 991,35	4 246,82	4 761,83		

Réhabilitation du Cis de Gournay-en-Bray

L'abandon de cette opération a été acté par délibération du 13 février 2015. Un reliquat de crédits avait été conservé pour solder les marchés en cours. Ces derniers l'ont néanmoins été sans qu'il soit nécessaire de dédommager financièrement les prestataires. Aussi, il vous est proposé de solder cette autorisation de programme pour un montant de 25 250,83 €.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement		
Intitute	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	
CIS Gournay-en-Bray	30 250,83	25 250,83	5 000,00	
C15 Goul hay-en-Bray	25 250,83	25 250,83	0	

Réhabilitation du Cis de Montville

Cette opération de réhabilitation, bloquée techniquement et financièrement malgré deux études, a dû être abandonnée. Une somme de 667,37 € a été dépensée en 2015 aux fins de solder les contrats. La clôture de cette autorisation de programme est proposée pour un montant définitif de 34 805,02 €.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement		
	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	
CIS Montville	37 137,65	34 137,65	3 000,00	
	34 805,02	34 137,65	667,37	

Réhabilitation du Cis de Yerville

Les travaux de réhabilitation du centre de Yerville ont été réceptionnés fin 2013. Des crédits de paiement avaient été inscrits en 2015 pour solder les contrats en cours dans l'attente de la transmission, par le maître d'œuvre, des éléments nécessaires.

Les contrats étant tous à présent soldés, il vous est proposé de clôturer cette autorisation de programme pour un montant définitif de 212 090,15 €.

		Crédits de paiement				
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016		
CIS Yerville	260 000,00	208 621,44	10-000,00	41 378,56		
CISTEIVIIIE	212 090,15	208 621,44	3 468,71	0,00		

Réhabilitation du Cis Caudebec-en-Caux

Les travaux de réhabilitation du centre de Caudebec-en-Caux ont été réceptionnés fin 2014. Le maître d'œuvre venant de transmettre au Sdis son décompte général définitif, il vous est proposé de maintenir une enveloppe de 5 000 € en 2016.

		Crédits de paiement					
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017		
CIS Caudebec-en-	440 000,00	250 023,08	161 643,39	28 333,53	0,00		
Caux	440 000,00	250 023,08	161 408,06	5 000,00	23 568,86		

Réhabilitation du Cis de Forges-les-Eaux

Les travaux de réhabilitation du centre de Forges ont démarré en décembre 2015 pour une durée d'un an. Aussi, il vous est proposé de procéder au relissage du reliquat de crédits 2015 non consommés, l'échéancier étant calé sur l'objectif d'assurer la clôture administrative et financière de l'opération à l'issue de l'année de parfait achèvement.

	Montant	Crédits de paiement					
Infifule	global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	2018	
CIS Forges-	520 000,00	23 847,46	17-000,00	249 000,00	224 000,00	6 152,54	
les-Eaux	520 000,00	23 847,46	15 972,41	249 000,00	224 000,00	7 180,13	

Réhabilitation du Cis de Canteleu

L'opération de réhabilitation du centre de Canteleu a été suspendue en 2014. Des crédits de paiement avaient été maintenus en 2015 afin d'indemniser les titulaires des marchés en cours de résiliation. Les contrats ayant tous été soldés et les prestataires indemnisés, il vous est proposé de solder cette autorisation de programme pour un montant définitif de 35 334,16 €.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement		
Intituto	Withitant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	
CIS Canteleu	39 078,73	34 078,73	5 000,00	
	35 334,16	34 078,73	1 255,43	

Réhabilitation du Cis de la Mailleraye-sur-Seine

Les travaux de réhabilitation du centre de la Mailleraye-sur-Seine ont été réceptionnés le 15 janvier dernier. Les crédits de paiement nécessaires pour assurer la clôture administrative et financière de l'opération en 2016 et 2017, à l'issue de l'année de parfait achèvement, se répartiront comme suit :

		Crédits de paiement				
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	
La Mailleraye-	585 000,00	28 179,00	400-000,00	125 000,00	31 821,00	
sur-Seine	585 000,00	28 179,00	291 779,58	97 000,00	168 041,42	

Réhabilitation du Cis Montivilliers

La consultation lancée pour contracter avec un bureau d'études techniques afin d'accompagner le Service sur cette opération de réhabilitation en maîtrise d'œuvre interne s'est avérée infructueuse. Celle-ci doit donc être relancée. Aussi, il vous est proposé de redéployer comme suit les crédits de paiement non utilisés en 2015 afin de suivre le nouvel échéancier de l'opération :

	Montant		Crédits de paiement				
Intitulé	global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	2018	
Montivilliers	445 000,00	0,00	4 000,00	15 000,00	269 000,00	157 000,00	
Montivillers	445 000,00	0,00	0,00	15 000,00	269 000,00	161 000,00	

Réhabilitation de locaux au sein de la Direction

Les études préalables à de nouveaux travaux au sein des locaux de la Direction n'ont pu être menées du fait de la mobilisation des équipes sur le réaménagement des locaux du CTA-CODIS dans le cadre du projet relatif au système de gestion opérationnelle (SGO).

Le relissage des crédits de paiement non consommés en 2015 est proposé, avec une augmentation des prévisions sur 2016 pour l'installation d'ici fin juin, de bâtiments modulaires à usage de salles de réunion. Ces structures accueilleront dans un premier temps les formations nécessaires à l'intégration des nouveaux opérateurs CTA-CODIS pendant les travaux des salles actuelles.

Intitulé		Crédits de paiement					
	Montant global	Crédits déjà consommés	2015	2016	2017		
Direction	520 000,00	39 047,17	275 000,00	20 500,00	185-452,83		
Direction	520 000,00	39 047,17	202 987,92	140 000,00	137 964,91		

Construction du Cis Le Havre Sud

Le projet de construction du futur centre du Havre-Sud a été repris en 2015 afin que l'opération s'associe deux assistances à maîtrise d'ouvrage, l'une en économie de la construction et l'autre en qualité environnementale du bâtiment. Ainsi, le programme de construction va être complété, courant 2016, des éléments d'économie et de développement durable. Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre sera donc décalé, ainsi que le déroulement global de l'opération.

Il vous est donc proposé de reporter les crédits de paiement non utilisés en 2015 et de redéployer la ventilation de l'AP pour suivre le déroulement de l'opération :

Intitule	Montant		Crédits de paiement					
	global	Réalisé 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Le Havre-	10 200 000	600-000	100 000	2 665 000	5 400 000	1 435 000	0,00	0,00
Sud	10 200 000	0	100 000	110 000	2 665 000	5 400 000	1 850 000	75 000

II- Autorisations de programme relatives à l'acquisition de matériels et équipements

Acquisition du matériel roulant

Le relissage des crédits de paiement s'inscrit dans le droit fil de la révision du plan d'acquisition de matériels roulants et navigants adoptée lors de la dernière séance du conseil d'administration du 5 février.

Il s'agit ici de prendre acte des volumes décaissés en 2015 et de redéployer le reliquat des crédits pour permettre les acquisitions prévues au plan pluriannuel jusqu'en 2018.

Intitulé	Montant	Crédits de paiement					
Intitute	global	Réalisé 2015	2016	2017	2018		
Matériels	11 830 400,00	2 967 100,00	3 073 030,00	3 803 873,00	1 986 397,00		
roulants	11 830 400,00	1 425 453,32	3 073 030,00	3 803 873,00	3 528 043,68		

Acquisition des masques des appareils respiratoires isolants (ARI)

Le 13 février 2015, notre assemblée a voté une autorisation de programme visant à remplacer progressivement 711 masques des appareils respiratoires isolants, d'un modèle qui n'était plus maintenu par son fabricant. L'exécution de la première phase de ce plan de renouvellement s'est déroulée selon les prévisions et il vous est demandé de réaffecter les crédits de paiement non consommés en 2015, à hauteur de 118,50 €, en 2019.

Intitulé	Montant		Cr	édits de paieme	ent			
	global	Réalisé 2015	2016	2017	2018	2019		
Masques ARI	197 700,00	34-800,00	43 800,00	42 000,00	43 500,00	33-600,00		
	197 700,00	34 681,50	43 800,00	42 000,00	43 500,00	33 718,50		

III- Autorisations de programme relatives à la formation

Plateau technique de formation

La finalisation des aménagements du plateau technique de formation n'a pu être opérée sur 2015, d'où un reliquat de crédits à hauteur de 49 985,22 €. Le recensement des travaux restant à effectuer sur le site a récemment été opéré par les services, lequel abouti à une estimation des dépenses 2016 à hauteur de 160 000 €. Parmi les aménagements projetés, des travaux complémentaires sur la structure Vulcain de mise en sécurité suite à des retours d'expérience capitalisés ou encore l'aménagement d'une zone de parking sur le site.

Ces différents éléments conduisent à reventiler comme suit l'échéancier des crédits de paiement liés à l'opération :

		Crédits de paiement			
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017
Plateau technique	1 142 500,00	652 183,82	245 918,70	244 397,48	0,00
de formation	1 142 500,00	652 183,82	195 933,48	160 000,00	134 382,70

Acquisition de structures de formation « multi activités »

Le marché pour la réalisation de ces structures vient d'être attribué pour un montant unitaire de 176 088 € TTC. Le choix retenu pour 2016 est d'œuvrer à l'implantation d'une structure sur le site du Cis de Neufchâtel-en-Bray. La ventilation de l'échéancier de l'AP est revue en conséquence, avec une enveloppe 2016 de 280 000 € qui intègre, outre le coût du caisson, l'aménagement de la dalle et les matériels pédagogiques associés.

Intituló	Intitulé Montant global		paiement	
mutule	Wiolitalit global	2016	2017	
Caissons multi-activités	540 000,00	360 000,00	180 000,00	
	540 000,00	280 000,00	260 000,00	

IV- Autorisations de programme relatives aux systèmes d'information

Modernisation des outils informatiques de gestion

L'exercice précédent a vu se concrétiser le projet de virtualisation des serveurs administratifs, ainsi que la poursuite de l'accompagnement nécessaire au démarrage du nouveau logiciel de gestion du temps de travail.

Des premiers décaissements sont intervenus en lien avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion financière et de gestion du patrimoine. Les sommes libérées ont cependant été en-deçà des prévisions, compte tenu de la complexité liée au démarrage du produit qui a notamment retardé les opérations de vérification prévues au marché.

La prévision 2016 est cependant maintenue en raison notamment du report en 2017 du déploiement de la gestion électronique des documents considérant le plan de charge actuel du Service.

		Crédits de paiement				
Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	
Modernisation	1 675 000,00	483 254,03	655-000,00	456 745,97	80-000,00	
outils informatiques	1 675 000,00	483 254,03	296 349,33	456 745,97	438 650,67	

Refonte du système de gestion opérationnelle

La procédure de dialogue compétitif est en cours pour la détermination de la solution informatique à acquérir, avec la tenue des premières auditions à partir de fin mars. Les travaux liés aux locaux provisoires du CTA-CODIS ont débuté.

L'accompagnement du Sdis par un bureau d'études a donné lieu à de premiers règlements en 2015.

Le reliquat de crédits non dépensé est relissé en 2018, comme suit :

Intitulé	Montant	Crédits de paiement						
	global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017	2018		
Refonte du	6 050 000,00	0,00	50 000,00	2 450 000,00	2 780 000,00	770 000,00		
SGO	6 050 000,00	0,00	17 613,60	2 450 000,00	2 780 000,00	802 386,40		

V- <u>Autorisation de programme relative à la « refonte du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel »</u>

L'avis conforme rendu par le Conseil d'administration l'an dernier sur le projet de nouveau SDACR – RO a permis le paiement du solde de la mission d'accompagnement du Service sur ce dossier. L'acquisition d'antivirus pour le système actuel de gestion de l'alerte a aussi été effectuée, pour un coût cependant moindre par rapport aux estimations, d'où un reliquat de crédits 2015 non consommés.

Le relissage de ce reliquat est proposé sur l'exercice 2017 :

Intitulé			Crédits de pai	ement	
	Montant global	Crédits déjà consommés	Réalisé 2015	2016	2017
Refonte SDACR et	204 052,00	121 052,00	21-800,00	61 200,00	0,00
RO	204 052,00	121 052,00	18 343,20	61 200,00	3 456,80

En résumé, la clôture des autorisations de programme suivantes est proposée :

Autorisation de programme	AP / Montant initial	AP / Montant révisé	AP / Montant final	Evol. Mt final/Mt initial (€)	Evol. Mt final/Mt initial (%)
Réhabilitation CIS Gournay-en-Bray	620 000 €	30 250,83 €	25 250,83 €	-594 749,17	-0,96
Réhabilitation CIS Montville	489 000 €	37 137,65 €	34 805,02 €	-454 194,98	-0,93
Réhabilitation CIS Yerville	260 000 €		212 090,15 €	-47 909,85	
Réhabilitation CIS Canteleu	565 000 €	39 078,73 €	<u>35</u> 334,16 €	-529 665,84	-0,94

**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.

1 0 MAI 2016

PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

Le président du conseil d'administration,

André AUTIER